



Sotchi 2014
prend fin avec
un jeu blanc
de Carey
Price et l'or
au Canada

Pages B 4 et B 5

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CV N° 39

LE DEVOIR, LE LUNDI 24 FÉVRIER 2014

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

L'UKRAINE ENTRE DANS UNE PÉRIODE DE TRANSITION



DARKO VOJINOVIC ASSOCIATED PRESS

Des protestataires s'acharnaient dimanche à arracher les lettres ornant un monument dédié aux officiers du KGB, dimanche, à Kiev, au lendemain du départ du président contesté Viktor Ianoukovitch après une semaine de violents affrontements. Un gouvernement d'unité nationale doit maintenant être formé.

L'après-Ianoukovitch se met en marche

FABIEN DEGLISE

Après la démission, la transition. Au lendemain du départ du président contesté Viktor Ianoukovitch, la Rada, le Parlement ukrainien, a confié dimanche matin les clés du pouvoir exécutif à son actuel président, Oleksandr Turchynov, qui devient président par intérim d'un pays marqué toute la semaine dernière par la violente répression de la contestation populaire. Le nouvel homme fort de l'Ukraine est le cofondateur avec Ioulia Timochenko, égérie de la révolution orange de 2004, du parti libéral Batkivschina. Il a été éga-

lement en 2005 le premier civil placé à la tête des services de renseignement ukrainien.

Par 287 voix, les parlementaires ont confié l'intérim à Turchynov en prévision d'une élection présidentielle anticipée prévue le 25 mai prochain. Dans sa première adresse à la nation, il a indiqué être ouvert au dialogue avec Moscou, à condition que l'État russe respecte «le choix européen de l'Ukraine». Le rapprochement du pays avec l'Union européenne, plutôt qu'avec la Russie comme cela était envisagé par le président démissionnaire, est le moteur principal des manifestations des dernières semaines. Le nouveau prési-

dent a donné jusqu'à mardi au Parlement pour former un nouveau gouvernement d'unité nationale.

Dans la foulée de cette nomination, la Rada a dé-

VOIR PAGE A 8 : UKRAINE

Lire aussi · L'hommage d'Ioulia Timochenko aux protestataires. *Page B 1*

Jean-François Nadeau : Les civils. *Page A 3*

François Brousseau : La légitimité de la rue. *Page B 1*

HYDRO-QUÉBEC

Halte aux projets, dit un rapport

Le développement de l'hydroélectricité et de l'éolien fait perdre des milliards à l'État

ALEXANDRE SHIELDS

Québec doit absolument revoir en profondeur la stratégie de développement d'Hydro-Québec et freiner les projets hydroélectriques, mais aussi l'éolien, qui font perdre des milliards de dollars à l'État. C'est ce que conclut le rapport produit par la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec à la demande du gouvernement, et dont *Le Devoir* a obtenu copie.

Les auteurs du document soulignent qu'Hydro-Québec doit absolument réviser ses façons de faire en tenant compte du nouveau contexte énergétique nord-américain. Depuis une décennie, la demande pour l'électricité québécoise a plafonné, voire baissé. Et elle se vend aujourd'hui beaucoup moins cher qu'il y a dix ans, notamment en raison de l'exploitation du gaz de schiste aux États-Unis.

Or, pendant ce temps, la société d'État a augmenté sa capacité de production, rappelle la Commission, de sorte que le Québec est pris avec d'importants surplus. Ceux-ci ne peuvent être écoulés que sur les marchés d'exportation, à perte. «Le coût de l'énergie provenant des nouveaux moyens de production mis en service à partir de 2008 varie entre 6 ¢/kWh et 12 ¢/kWh. Cette réalité se traduit

VOIR PAGE A 8 : HYDRO-QUÉBEC

Lire aussi · Le Québec ne gagnerait rien à exploiter le gaz de schiste. *Page A 3*

L'éditorial de Josée Boileau : Le beau rapport. *Page A 6*

HORS-JEUX

Presque parfait



JEAN DION

Le dessert était presque parfait (dans le sens de), ainsi que le psalmodiait le poète à la dent sucrée qui se trouvait légèrement émêché d'avoir commencé à biberonner des potron-jacquet pour des raisons générales de gros hockey sur glace. À la dernière journée des Jeux olympiques d'hiver de Sotchi 2014, n'éprouvant pas de problème de fartage particulier, la Fédération de Russie avait exécuté un triplé au marathon de ski de fond, un exploit qui tombait à point d'autant plus nommé que ses représentants allaient monopoliser le podium et recevoir leur médaille dans l'apothéose à la cérémonie de clôture dans le Stade olympique Fisht. Puis, au bob à quatre, Russie-1 avait fait main basse sur le titre. Il ne manquait en fait qu'Alex Ovechkin et sa bande, ce que le poète déplorait un peu, car il aurait aimé que son Canada puisse obtenir une explication finale avec le pays hôte, et puis la Suède, franchement, c'est difficile à détester, surtout un dimanche matin.

Magnanime — mais aussi efficace, amicale, patriotique et ouverte sur le monde, a dit Thomas Bach, et nous ne voyons pas pourquoi il raconterait des menteries alors que la planète entière est suspendue à ses lèvres —, la nouvelle Russie a poussé l'hospitalité jusqu'à faire en sorte que soient escamotées les sempiternelles et oiseuses discussions autour de l'établissement du classement des na-

VOIR PAGE A 8 : PRESQUE PARFAIT

AUJOURD'HUI



Actualités · Le PLC approuve l'aide médicale à mourir, mais Trudeau ne se prononce pas. *Page A 3*

Commission Charbonneau : plongée dans le paradoxe «Rambo» Gauthier. *Page A 2*



Avis légaux..... B 5
Décès..... B 6
Météo..... B 3
Mots croisés..... B 3
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 5

POINT CHAUD

Éclairs autochtones au Wapikoni

Une centaine d'événements viennent souligner les dix ans du studio mobile consacré aux Premières Nations

ODILE TREMBLAY

Elle a toujours été solaire, Manon Barbeau, avec un besoin de semer des graines à faire germer, de créer des ponts, d'allumer des tisons créatifs, afin d'entraîner les gens du côté de la communication. La documentariste des *Enfants de Refus global*, celle qui réalisa longtemps ses propres images pour colmater ses brèches et celles des autres, ou pour faire pousser la beauté sur des terrains dits infertiles, est devenue pour plusieurs la dame du Wapikoni.

Ce studio mobile de production vidéo qu'elle a fondé en 2004, avec l'aide de l'ONF et des Premières Nations, était un vœu en marche. En réponse à l'énorme taux de suicide des jeunes des communautés amérindiennes, à leur *No future*, elle



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

La cinéaste Manon Barbeau, fondatrice et directrice du Wapikoni

apportait des outils pour la réalisation de courts métrages, de vidéos musicales. Dix ans, déjà!

Ce lundi, à 19 h, les festivités de l'anniversaire (une centaine d'événements prévus en 2014)

seront lancées aux Rendez-vous du cinéma québécois. Au Bistro SAQ de la Cimémathèque québécoise, cinq ou six cinéastes de

VOIR PAGE A 8 : WAPIKONI

ACTUALITÉS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Peu après les élections municipales de 2013, Richard Bergeron avait annoncé son intention de quitter la vie politique.

PROJET MONTRÉAL

Bergeron aux commandes jusqu'en 2017

PHILIPPE ORFALI

Richard Bergeron avait déjà pris sa décision. Il ne lui restait plus qu'à trouver un prétexte. Ce que Denis Coderre est venu lui servir sur un plateau d'argent en lui demandant de piloter le dossier du recouvrement de l'autoroute Ville-Marie. Le chef de Projet Montréal a confirmé dimanche à la clôture du conseil général du parti qu'il demeurerait en poste jusqu'en 2017, promettant par la même occasion qu'il ne serait pas, « *vraiment pas* », candidat à la mairie aux prochaines élections municipales.

« *Je ne voulais pas aller m'éteindre, aller finir de me consumer* », a expliqué dimanche le chef de l'opposition à l'hôtel de ville, en point de presse. L'expert en aménagement, qui avait annoncé trois jours après la défaite son intention de quitter la politique, a songé à un retour à l'enseignement universitaire, ou encore à se joindre à une firme d'urbanisme. Deux perspectives qui ne l'enchantèrent guère. « *J'en suis venu à la conclusion que ce qui était le plus intéressant, humainement et professionnellement, c'était de demeurer en politique* », dit-il.

Son successeur sera sélectionné l'année même des prochaines élections, prédit-il, sou-

lignant que deux de ses principaux adversaires — Marcel Côté et Mélanie Joly — sont « *apparus* » sur la scène municipale peu de temps avant le dernier scrutin.

« **Projet extraordinaire** »

« *On a trois ans et demi pour faire des choses extraordinaires. J'espère que je vais être capable de livrer mon projet extraordinaire à moi* », ajoute-t-il, au sujet de la mission dont l'a investi Denis Coderre. Un projet qui verrait le tronçon de 125 mètres d'autoroute situé entre les rues Sanguinet et Hôtel-de-Ville disparaître sous terre, laissant place à un espace public à proximité de la station de métro Champ-de-Mars et du

« **On a trois ans et demi pour faire des choses extraordinaires** »

nouveau Centre hospitalier de l'Université de Montréal, le tout à temps pour les festivités du 375^e anniversaire de la fondation de Montréal. Un lieu aussi ravissant, au minimum, que la place Jean-Paul-Riopelle, dans le Quartier international, souhaitez-t-il.

« *Il n'est pas dit que ce sera la seule chose dont je pourrai convaincre M. Coderre d'ici 2017* », lance Richard Bergeron avec sa verve habituelle. Il aura d'ici là à persuader Québec de participer au financement et à la réalisation du projet de recouvrement de l'autoroute Ville-Marie, estimé à 40 millions de dollars.

Le Devoir

Plongée dans le paradoxe « Rambo » Gauthier

Bernard Gauthier devra répondre de ses actes à la commission Charbonneau

Bernard « Rambo » Gauthier est attendu cette semaine à la commission Charbonneau. L'agent d'affaires de la FTQ-Construction sur la Côte-Nord est devenu le symbole d'une culture de violence et d'intimidation.

BRIAN MYLES

Le 13 mai 2009, le premier ministre Jean Charest se rendait sur le chantier hydro-électrique de la rivière Romaine pour la première pelle-tée de terre marquant l'inauguration des travaux. La date est symbolique à plus d'un égard : elle marque le début des problèmes avec la FTQ.

Ce jour-là, le surintendant en chef du chantier a dû composer avec une crevaillon sur son camion de travail. Son adjoint est venu lui prêter main-forte pour poser un pneu de secours. Grave erreur.

Rapidement, les deux hommes ont été encerclés par un groupe de travailleurs affiliés à la FTQ-Construction (FTQ-C), des hommes de Bernard Gauthier. Les « chapeaux blancs » n'ont pas le droit de travailler sur un chantier : changer une crevaillon est une tâche réservée aux syndiqués.

« *La tension a monté. Les gars de la FTQ voulaient leur casser la gueule. On est en mai. Le chantier n'est même pas commencé!* », s'exclame une source qui ne peut parler de l'incident à visage découvert, par crainte de représailles.

L'incident, en apparence anecdotique, a donné le ton aux relations entre Bernard Gauthier l'entrepreneur Fernand Gilbert, un « étranger » du Saguenay. « *Gauthier était déterminé à imposer sa main-*

d'œuvre sur le chantier », enchaîne notre source.

Les hommes de la FTQ-C ont fait payer le prix à l'entrepreneur Fernand Gilbert, du début à la fin des travaux pour la construction d'un premier tronçon de route. Le but de Gauthier et de son indéfectible allié, Michel Bezeau, était clair : pendre le contrôle de l'embauche de la main-d'œuvre par tous les moyens, y compris les menaces, les sacages et les ralentissements de travail.

L'homme fort de la Côte-Nord

Natif de Havre-Saint-Pierre, Bernard Gauthier est admiré

« **Au nom de l'embauche locale, ils font et ils disent n'importe quoi!** »

autant qu'il est craint dans la FTQ-C. L'ex-militaire est un sergent recruteur hors pair. Le grand public a pu le découvrir lors d'une conférence de presse mémorable, en mars 2010.

Appuyé par ses hommes de la section locale 791 (opérateurs de machinerie lourde), il défendait la mainmise de la FTQ sur les chantiers de la Côte-Nord en termes explicites. « *On est dans une petite région. On a crevé de faim pendant des années. On s'est structurés, on*

s'est organisés. Laissez-nous donc tranquilles! », disait-il.

Tout le « paradoxe Gauthier » est là. Il est respecté par ses membres, car il a réussi à les faire profiter de la manne des grands ouvrages hydroélectriques. Ses gestes bien intentionnés pour conserver des emplois sur la Côte-Nord ont dégénéré au fil des ans.

« *C'est incroyable. C'est le régime de terreur, se désolé une deuxième source bien placée dans l'industrie de la construction. Au nom de l'embauche locale, ils font et ils disent n'importe quoi!* »

La direction de la FTQ-C nage en plein déni, enchaîne notre source. « *Pour Yves Ouellet, le directeur général de la FTQ-C, il n'y a pas de problème avec "Rambo". Ce sont les autres qui ont un problème. Ils le laissent faire n'importe quoi.* »

Pour un homme aussi marqué, Bernard Gauthier a peu de condamnations à son actif.

Au fil des ans, des plaintes pour intimidation ou discrimination ont été rejetées, faute de preuves ou de témoins crédibles. En 2012, Gauthier a finalement plaidé coupable à une accusation d'avoir ordonné le ralentissement du chantier de la Romaine, pour des faits remontant à novembre 2009.

Lorsque les nouvelles règles sur le placement de la main-d'œuvre sont entrées en vigueur, l'automne dernier, il n'était donc pas admissible à l'obtention du permis pour référer la main-d'œuvre pour la section locale 791, en raison de ses antécédents.

Le permis a été accordé à la FTQ-C et à certains de ses représentants, dont Bernard Girard, directeur général de la section locale 791, et Rénéald Grondin, directeur général de l'Association des manœuvres interprovinciales (AMI).

Grondin a été cité abondamment à la commission Charbonneau. Ce proche du Hells Angels Jacques Émond et du caïd Reynald Desjardins se vantait sur écoute électronique d'organiser des élections syndicales à la manière du célèbre Teamster aux pratiques mafieuses, Jimmy Hoffa.

« **Agent libre** »

Lors de son témoignage, Ken Pereira avait dit de Bernard Gauthier qu'il serait recruté instantanément par des syndicaux rivaux s'il devenait « *un agent libre* » comme au hockey. Notre première source, bien au fait des dossiers chauds de la Côte-Nord, confirme les propos de Pereira. « *La FTQ ne veut pas sacrer dehors Bernard Gauthier. Financièrement, il est rentable.* »

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Avant que le « show Rambo » ne fasse les manchettes, la représentativité syndicale de la FTQ-C sur la Côte-Nord était de 67% des travailleurs. En dépit d'une publicité largement négative et des allégations de discrimination et d'intimidation, la FTQ-C a réussi l'exploit de fédérer 75% des travailleurs de la Côte-Nord lors du scrutin de 2012.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Tournée québécoise contre la francophobie

Le mouvement Uni-e-s contre la francophobie a tenu le premier rassemblement de sa tournée québécoise, dimanche à Longueuil. Quelques signataires d'une déclaration contre la francophobie, signée jusqu'à maintenant par 3600 personnes, ont pris la parole, dont l'écrivain Yves Beauchemin et Mario Beaulieu, le président du Mouvement Québec français. La coalition affirme que les incidents de « Québec bashing » sont en hausse à l'heure actuelle, notamment dans les médias de langue anglaise. La tournée s'arrêtera prochainement à Québec et dans d'autres villes de la province. Il n'est pas exclu de transporter la tournée ailleurs au pays.

Une charte raciste, selon l'ASSE

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) se prononce contre la Charte des valeurs, cinq mois après son dévoilement par le gouvernement. Après une fin de semaine de délibérations abordant divers enjeux, les délégués ont annoncé hier soir qu'ils rejettent catégoriquement le projet de loi 60, qui « *s'attaque* » selon eux au droit de travailler de milliers de Québécoises. La fédération étudiante, qui revendique 70 000 membres, va même plus loin en dénonçant le « *racisme sous-jacent* » de la Charte, et promet de manifester le 21 mars prochain à Montréal. Le groupe estime qu'il est essentiel pour lui de se prononcer, puisque les étudiants qu'il représente pourraient un jour devenir fonctionnaires et fréquentent des établissements où des professeurs peuvent être voilés. L'ASSE prévoit en outre d'être de la prochaine campagne électorale en dénonçant des positions qui iraient à l'encontre des intérêts des étudiants.

Le Devoir

UQAM CHAIRE RAOUL-DANDURAND
EN ÉTUDES STRATÉGIQUES ET DIPLOMATIQUES

Écoles d'été 2014

Missions de paix, opérations humanitaires et consolidation de la paix

Offertes aux professionnels et aux étudiants des cycles supérieurs de toutes les universités

INSCRIPTION
Jusqu'à 3 semaines avant les écoles

RENSEIGNEMENTS
514 987-3000, poste 5009
fspd@uqam.ca

Opérations humanitaires
5 au 11 mai 2014

Missions de paix des Nations Unies
22 au 31 mai 2014

Consolidation de la paix
9 au 14 juin 2014

UQAM Faculté de science politique et de droit
Université du Québec à Montréal

www.dandurand.uqam.ca

Résultats des tirages du : 2014-02-22

649 09 13 19 20 compl. 499 01 17 22 05 compl.
22 33 34 28 36 41

Prochain gros lot (approx.) : 7 000 000 \$
LOT GARANTI DE 1 000 000 \$
(Numéro complet non décomposable)
17445925-02 Extra 7986027

Résultats des tirages du : 2014-02-21

8 lots de 1 million \$
SELECTIONS NON DÉCOMPOSABLES Extra 2322759

03	08	20	29	30	42	49	02	03	06	28	35	43	47
02	03	07	26	32	34	49	03	06	08	11	14	26	31
14	18	22	27	39	43	46	06	08	11	13	27	38	49
05	14	17	21	39	42	47	12	17	20	22	35	41	43

Prochain gros lot (approx.) : 50 000 000 \$ + 20 millions \$
20 lots de 1 million \$ (approx.)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Congédié ?

Voyez

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545



Un épisode spécial avec Frédéric Metz

DESIGN.

Découvrez le parcours exceptionnel de ce pionnier du design au Québec.

Ce soir 21 h

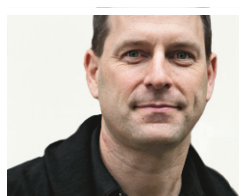
POUR TOUT SAVOIR : WWW.CANALSAVOIR.TV

canal SAVOIR

PARTENAIRE MÉDIA : LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Les civils



JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Elle est comptable, Olena. Et Ukrainienne. Elle n'arrivait pas à regarder toutes ces images que je lui envoyais en rafale, à mesure que les actualités de Kiev en flammes nous parvenaient au journal. «Non, je ne peux pas regarder, me répétait-elle en roulant les r. Depuis que je vois le drame dans Kiev, dans les rues que je connais bien, je pleure tout le temps. Je peux pas croire!»

Avant que le régime tombe, je me suis rendu avec Olena devant la délégation générale russe pour assister à une protestation organisée par les Ukrainiens de Montréal.

Il y avait là de rassemblés une majorité d'Ukrainiens de deuxième ou troisième génération ainsi que plusieurs Polonais. Olena et moi avons parlé pas mal avec ces derniers. Et Olena s'est sentie «ploumal enkor». Pourquoi? «Parce qu'ils sont ici, les Polonais, et que, moi, je suis pas sûre que j'irais manifester pour eux! Et maintenant, de les voir, ça me fait sentir misérable, misérable...»

Tous les temps troublés et malheureux produisent des héros et des politiques qui les justifient. Et tous s'imaginent dès lors, comme Olena, qu'il convient à chacun de devenir soi-même extraordinaire.

Aux révolutionnaires, je préfère encore le plus souvent les gens ordinaires, ceux qui sont ce qu'ils sont, qui s'emploient à vivre, qui s'efforcent d'être heureux en égrenant leurs jours sans être ni héros ni bourreaux. En un mot, je préfère Olena à ceux qui, tout glorieux soient-ils, se prennent une balle dans le bide tandis que des pneus brûlent autour d'eux. Les vraies révolutions se gagnent dans la durée. Mourons pour des idées, oui d'accord, mais de mort lente.

Grand manteau de feutre gris-vert, bonnet de mouton assorti, croix de fer pendue au cou, l'air grave avec la barbichette et les sourcils un peu circonflexes qui semblent dire en permanence «vous savez, rien n'est facile», le révérend Ihor Oshchipko de l'église catholique ukrainienne St-Michel se trouvait à la manifestation. Son oncle est arrivé au Canada dès la fin du XIX^e siècle. «C'est lui qui a fait venir ensuite toute la famille» en Alberta, dit-il.

Là-bas, des milliers d'Ukrainiens se sont retrouvés à fréquenter de plus ou moins près les colons canadiens-français à qui on avait aussi promis la richesse de montagnes de blés blonds qui n'existaient que dans des rêves vite évanouis. Entre les Amérindiens et les Canadiens français, on parlait aussi ukrainien parfois, rappelle le révérend en souriant.

Robert LaPalme, l'ancien caricaturiste du *Devoir*, racontait à quel point il conservait de son enfance en Alberta le souvenir de ces Ukrainiens malheureux plantés là, au milieu de l'hiver glacial des prairies. Sa mémoire était marquée en particulier par l'un d'eux hébergé un soir de très grand froid dans la petite maison de ses parents. Installé à la table de la cuisine, l'homme dessinait, ce qui avait profondément enchanté LaPalme qui avait vu ce soir-là le dessin lui ouvrir les portes d'un vaste monde d'enchantements dont il serait un jour un prince.

◆ ◆ ◆

Dans le grand lessivage de la conscience historique qui a effacé l'horizon d'avant la Révolution tranquille, on ignore qu'une des figures de l'indépendance ukrainienne de 1918 fut François Jean, un garçon originaire de Saint-Fabien, près de Rimouski.

Nos usines à fabriquer du curé tournaient alors à plein régime. En septembre 1910, tandis qu'Henri Bourassa rappelait que les petites nations ont le droit d'exister devant un vaste parterre de soutes internationales réunies à Montréal, François Jean faisait la rencontre du métropolitain André Sheptytsky, après avoir exprimé le souhait de devenir missionnaire auprès des Ukrainiens. Il est déjà là-bas à la fin de l'été 1914, alors que l'Europe se déchire. Dans la cour de son monastère, on procède à des exécutions par centaines. Lui-même échappe de justesse au peloton d'exécution.

L'éclatement de l'empire austro-hongrois, la révolution soviétique et les bouleversements d'alliances de la fin de la guerre permettent à la Galicie ukrainienne de proclamer son indépendance. Le nouveau président, Yevhen Petrushevych, demande au père Jean de devenir à la fois son secrétaire particulier et son interprète. L'aventure du nouveau pays tournera court, mais le père Jean continuera d'œuvrer pour les Ukrainiens, notamment auprès des exilés politiques réfugiés à Vienne et auprès de la Société des Nations à Genève, l'ancêtre de l'ONU.

Après avoir goûté à la prison, François Jean rentre au Québec. À compter de 1925, connu sous le nom de père Josaphat Jean, il encourage l'immigration de 15000 familles ukrainiennes en direction des terres de colonisation de l'Abitibi. Ils s'en vont parce que Staline est arrivé. Pas cons. Oui, un nouveau royaume vous attend à Sheptytsky, village entièrement ukrainien situé près du lac Castagnier, au nord du Québec. Ce sera un nouveau paradis pour la misère.

En 1945, à la fin de la guerre, avant que Moscou n'abaisse pour de bon le rideau de fer, ce sera à nouveau le père Jean qui, de retour en Ukraine puis en Angleterre, organisera l'immigration en direction de l'Amérique du Nord. En 1947, ils sont 30000 Ukrainiens à débarquer au Canada, où ils passent d'abord par Montréal.

Beaucoup d'Ukrainiens qui, la semaine dernière, se trouvaient devant la délégation russe pour protester sont les fils de ceux-là. Ils ignorent en règle générale le rôle qu'eut le père Jean dans leur histoire personnelle. Mais, à l'évidence, ils savent au moins qu'il importe de ne pas oublier d'où l'on vient pour comprendre où l'on est rendu.

jfn@ledevoir.com



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le congrès du PLC s'est déroulé presque entièrement en anglais. Justin Trudeau n'a parlé en français que pendant 7 des 39 minutes de son discours de samedi.

Les libéraux approuvent l'aide médicale à mourir, mais Trudeau reste coi

HÉLÈNE BUZZETTI

Le hockey plutôt que la mort dans la dignité. Le chef du Parti libéral du Canada (PLC), Justin Trudeau, a trouvé du temps dimanche matin pour regarder la finale de hockey masculin aux Jeux olympiques avec les militants libéraux, mais il n'a pas jugé bon d'assister à leur discussion sur la pertinence d'imiter ou non le Québec et de légaliser la mort médicalement assistée.

Les quelque 3000 militants libéraux réunis en congrès à Montréal cette fin de semaine ont adopté, après débat, une résolution demandant que «la mort volontaire médicalement assistée soit décriminalisée suite à un processus de consultations publiques». Plusieurs intervenants ont soutenu qu'il s'agit d'une «question de choix» et que le PLC a toujours été «le parti du choix», que ce soit en matière d'avortement ou de mariage homosexuel.

Le chef ne s'est pas prononcé sur la question puisqu'il n'a ni pris part à la séance plénière sur les politiques ni tenu de conférence de presse pour clore le congrès. Dans son discours de samedi, en prévision de ce débat, il avait simplement mentionné que les militants à l'origine de cette résolution «nous demandent encore d'élargir notre vision de ce que signifie pour nous être un citoyen libre dans une démocratie moderne. Cette fois, ils nous demandent de réfléchir à la possibilité de donner aux Canadiens atteints d'une maladie terminale la

possibilité de mettre un terme à leurs souffrances et de planifier leur propre mort dans la dignité.» Ce qu'il en pense? Mystère. Dans les coulisses, un de ses proches conseillers affirme que M. Trudeau désire encore réfléchir sur le sujet. Une autre cause, similaire à celle de Sue Rodriguez en 1993, doit être entendue par la Cour suprême cet automne.

Des abeilles et des hommes des cavernes

Les militants libéraux se sont par ailleurs montrés... très militants au cours de ce congrès bisannuel. Ils ont adopté une multitude de résolutions qui, si elles devaient être mises en application par un éventuel gouvernement libéral, modifieraient le paysage canadien.

Ainsi, ils ont appuyé une résolution, mise en avant par le caucus de députés, proposant d'enclencher un processus multipartite auquel seraient invités citoyens et spécialistes pour discuter d'une réforme du mode de scrutin au Canada. Le scrutin préférentiel et la représentation proportionnelle seraient considérés. Certains s'opposaient à cette résolution, estimant que la promesse d'une consultation était une façon de remettre à plus tard une réforme. D'autres, dont l'ex-leader Stéphane Dion, ont fait valoir qu'il fallait au contraire sonder la population pour voir si un meilleur sys-

tème encore était imaginable.

Quant aux changements climatiques, les attaques conservatrices contre le «tournant vert» que proposait le PLC en 2008 n'auront pas découragé le parti d'attribuer un prix sur le carbone. Les militants ont proposé le recours «à des mécanismes marchands de réduction de la pollution» et l'instauration d'un «prix juste et réaliste du carbone».

Seul couac pendant ce débat: le militant de Waterloo Arthur Dixon a contesté le consensus scientifique sur la responsabilité humaine dans les changements climatiques. «Il n'y a aucune preuve scientifique que les gaz à effet de serre sont responsables des changements climatiques. Il s'agit de rectitude politique», a-t-il lancé à une foule incrédule. Il est revenu à la charge en rappelant qu'il y a des milliers d'années, Montréal était recouverte de glace, preuve

que le climat a changé déjà. «Était-ce parce que les hommes brûlaient trop d'hydrocarbures dans leurs cavernes? Non.»

Étonnamment, les militants ont adopté sans débat deux résolutions similaires proposant l'instauration d'une forme de revenu annuel garanti, mais ils ont senti le besoin de débattre d'une autre résolution préconisant celle-là des mesures de protection des abeilles pollinisatrices.

Les libéraux ont par ailleurs renoué avec leurs anciennes approches en matière de santé, approuvant une résolution qui demande à Ottawa de négocier avec les provinces, «à titre de partenaires», un nouvel accord sur la santé en veillant «à ce que la reddition de comptes relativement aux résultats de ce nouvel accord soit centrée sur des résultats mesurables, notamment le rapport coût-efficacité, l'efficacité et l'accès aux soins en temps voulu».

Les militants ont aussi voté pour la mise en place de stratégies nationales diverses, que ce soit en matière de transports, d'énergie, de santé mentale, de maladie d'Alzheimer, d'assurance médicaments, de lutte contre l'obésité, de garde d'enfants, de logement abordable et d'innovation scientifique.

Le congrès du PLC à Montréal s'est déroulé en très grande majorité en anglais. Même le chef, dans son discours de samedi, n'a parlé français que 7 minutes sur 39. Les organisateurs ont refusé de dévoiler le nombre de délégués québécois, mais certains bénévoles affirmant qu'il y en avait entre 300 et 400, soit environ 10%. Les organisateurs préférent dire qu'il y avait 1000 Québécois lors du discours d'ouverture du chef jeudi soir. Ce sont des gens qui n'avaient pas payé leur entrée, les délégués n'étant pas encore tous arrivés.

Le Devoir

COMMISSION SUR LES ENJEUX ÉNERGÉTIQUES

Le gaz de schiste laisse les experts sceptiques

ALEXANDRE SHIELDS

La Commission sur les enjeux énergétiques conclut que l'exploitation du gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent ne changerait rien à l'approvisionnement au Québec et qu'il est nécessaire d'évaluer si les bénéfices environnementaux de la ressource sont réels. Quant aux projets de pipeline, le gouvernement doit se montrer plus exigeant envers les pétroliers.

Le rapport de 300 pages obtenu par *Le Devoir* traite abondamment de la question de l'exploitation du pétrole et du gaz naturel au Québec. S'il se montre relativement enthousiaste en ce qui a trait à la possibilité d'exploiter l'or noir qui se trouverait ici, il formule davantage de bémols sur le controversé gaz de schiste.

Du strict point de vue de l'approvisionnement gazier des consommateurs québécois, le document souligne que l'exploitation dans la vallée du Saint-Laurent n'apporterait rien de plus. «Dans le contexte nord-américain, l'exploitation du gaz de schiste québécois ne changerait rien à la sécurité d'approvisionnement en gaz naturel à court et à moyen terme puisque l'abondance ac-

tuelle de cette ressource en Amérique du Nord se traduira vraisemblablement par une grande disponibilité et des prix peu élevés pour plusieurs années à venir», écrivent les auteurs de ce document remis le mois dernier à la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet.

La Commission constate également que «le modèle économique actuel de développement des ressources hydrocarbures fossiles au Québec ne

«L'exploitation du gaz de schiste québécois ne changerait rien à la sécurité d'approvisionnement»

favorise pas l'acceptation sociale, car cette industrie doit s'établir principalement en territoire habité». Et comme les citoyens ne sont pas propriétaires du sous-sol de leur terrain, cela «favorise la résistance, d'autant plus que la Loi sur les mines accorde des privilèges disproportionnés aux détenteurs de permis, dans certains cas».

Faiblesse réglementaire

Les auteurs du rapport notent aussi la «faiblesse» du cadre réglementaire en matière de protection

de l'environnement et d'aménagement des activités d'exploration et d'exploitation.

Plusieurs des intervenants qui ont défilé devant la Commission l'automne dernier ont en outre remis en question les bénéfices environnementaux du gaz de schiste, argument cher à l'industrie. Le rapport conclut que cet avantage est pour le moins incertain, «à cause des émissions fugitives de méthane durant l'exploitation. Il suffit d'un taux d'émissions fugitives d'environ 4%, pour éliminer son avantage par rapport au mazout». Qui plus est, «plusieurs études suggèrent que le cycle de vie complet de cette filière est aussi délétère que celui du charbon».

La Commission juge par ailleurs que le projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada — qui ferait passer 1,1 million de barils de brut par jour par le Québec — doit être soumis au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Jusqu'à présent, le gouvernement Marois n'a pas dit s'il mandaterait le BAPE pour étudier ce pro-

jet de construction de centaines de kilomètres de pipeline en sol québécois. Québec a toutefois démontré son enthousiasme pour ce projet qui permettra d'exporter le pétrole albertain.

Le rapport *Maîtriser notre avenir énergétique* se range du côté du gouvernement Marois par rapport au projet d'inversion de l'oléoduc 9B d'Enbridge. Mais s'il estime le projet «structurant pour l'économie québécoise», il souligne aussi que Québec devrait se montrer plus exigeant envers Enbridge. On dit ainsi qu'il serait nécessaire que «les compensations financières et les garanties de sécurité, d'information et de formation du personnel de première réponse soient en place, avec responsabilité de l'entreprise et assurances sans plafond».

Enbridge juge inutile d'exiger le versement d'une garantie financière de sa part pour prévoir les fonds suffisants pour réparer les dégâts environnementaux d'un déversement pétrolier qui serait provoqué par son pipeline. La multinationale dit posséder les fonds nécessaires en cas de besoin.

Le Devoir

SOCIÉTÉ

#CHRONIQUEFD

L'étagère et le paradoxe



FABIEN
DEGLISE

On peut ranger bien des choses dans une étagère, y compris des paradoxes. La semaine dernière, une multinationale scandinave du meuble bas de gamme a assemblé en a fait la démonstration, malgré elle, en annonçant la mise au rancart d'un de ses modèles de bibliothèque, objet dont le nom se prononce surtout avec le fond de la gorge.

Anecdote purement commerciale, à la valeur minimale dans un présent marqué par des mises au rancart hautement plus signifiantes, comme celle du sens critique ou du respect dans les relations intercommunautaires, l'information n'aurait pas dû aller plus loin qu'un simple avis dans un catalogue, où qu'une note à l'attention d'une clientèle accrochée avec du ruban adhésif sur la colonne d'un magasin entrepôt. Mais non.

Carburant du vide, l'annonce a fait les choux gras de plusieurs sites d'information d'ordinaire versés dans la nouvelle d'intérêt, la disparition de ce modèle d'étagère nourrissant même l'expression, étonnante dans les circonstances, d'une désolation sentie, d'une tristesse appuyée et d'une incompréhension commentée par des experts en marchandisation du présent.

Dans une émission radiophonique matinale, sur un réseau d'Etat, l'animatrice qui d'ordinaire aime bien se porter à la défense du développement durable, de l'achat local tout en pourfendant le grotesque des méga-entreprises

L'information n'aurait pas dû aller plus loin qu'un simple avis dans un catalogue...

qui homogénéisent la condition humaine, s'en est également émue avec la même tonalité. C'était vendredi dernier.

Le marchand de meubles qui fait proliférer ses commerces aux bords des autoroutes, à la manière d'un DIX30, n'aurait pas pu espérer mieux. L'animatrice a même dit qu'elle en avait acheté plusieurs exemplaires dans sa vie et qu'elle allait, du coup, faire des réserves de ce modèle de bibliothèque pour affronter la pénurie annoncée, et ce, malgré un design plus que générique promu par un empire de l'uniformisation des espaces habitables à travers le monde passé maître dans l'art d'exploiter des ressources humaines dans des pays asiatiques où les conditions sociales et économiques sont bien éloignées de celles des pays dans lesquels on s'épanche avec tant de facilité sur une histoire de mobilier.

On pourrait même penser que le meuble va être rayé du catalogue en raison d'émanations toxiques induites par son vernis, vapeurs qui auraient pour effet d'altérer le jugement. Mais la multinationale n'a pas, dans sa communication commerciale qui a été d'une efficacité redoutable, abordé ce délicat sujet.

Du coq à l'âne

Étrangement, d'homogénéisation et d'émanations toxiques, il en est aussi question dans le documentaire *La charte des distractions* qui, la semaine dernière, dans une actualité préoccupée par un meuble et par la fièvre de l'olympisme, a fait discrètement son apparition sur la toile. Film indépendant, l'objet, financé par des groupes de citoyens dans le cadre d'une campagne en ligne, propose un regard critique sur le projet de loi 60, celui qui montre du doigt les femmes voilées, au nom de la laïcité. Dimanche, près de 9000 personnes l'avaient vu en passant par le site YouTube.

Le point de vue pourrait être facilement qualifié d'opposé au projet de charte, même si, dans les faits, il essaye surtout de revisiter l'emportement social, médiatique et discursif des derniers mois au Québec en empruntant le chemin des faits et de l'autopsie raisonnée d'un débat souvent teinté par l'émotion.

Dedans, il y a un économiste qui parle de « manœuvre électorale » et « d'un jeu d'intérêt qui surpasse le bien commun ». Il y a aussi une philosophe qui expose la mécanique d'une « rhétorique malhonnête » et décortique entre autres cette menace évoquée par un élu de l'islamisation de Montréal, menace qui peine à passer l'épreuve statistique: l'islam n'est porté que par 4% de la population de la métropole, souligne-t-elle.

On y parle de l'art de diviser une population pour mieux assurer le pouvoir d'un gouvernement et des effets délétères à long terme pour le vivre-ensemble d'une telle stratégie nourrie par la peur de l'autre et l'identification sur la place publique de boucs émissaires. On y fait résonner les concepts de « lois assimilationnistes », de « discours racisants » tout en décodant cet art politique séculaire qui consiste à construire des problèmes pour leur trouver des solutions et à « monter en épingle » des anecdotes pour en faire des généralités.

Le document de 52 minutes, à l'angle et à l'éclairage certes prévisibles, mérite que l'on s'y intéresse. Même s'il risque, dans un environnement polarisé où l'émotion domine, de ne servir au final à rien d'autre qu'à conforter les convictions des uns et des autres. Et ce, sans paradoxe aucun, finalement.

Sur Twitter: @FabienDeglise



Julien Smith a d'abord aménagé ses petits espaces en différents lieux de Montréal avant d'essaimer à New York et bientôt à San Francisco.

BREATHER

Une bulle à soi, hors de chez soi

La tranquillité se loue à l'heure dans les espaces de Breather, une jeune entreprise montréalaise

ÉMILIE FOLIE-BOIVIN

Quand il était en voyage d'affaires, Julien Smith cherchait souvent un autre endroit que le Starbucks pour écrire et travailler. Un lieu paisible, pourvu du confort de la maison, sans avoir à commander un café quand il n'avait pas soif. Un bureau à squatter, sans distraction. Puisque rien de tel n'existait, l'entrepreneur l'a créé de toutes pièces sous la forme de Breather, une formule qu'il partage maintenant avec tous ceux qui ont besoin d'un espace à louer sur le pouce.

Les petits espaces de Breather sont semés dans des milieux de vie. Il y en a dans le centre-ville autant que dans les quartiers résidentiels du Mile-End. Certains sont aménagés dans des immeubles de bureaux, et des hôtels en Asie lorgnent déjà le projet de l'auteur. Ces petits refuges de 15 à 40 mètres carrés, qu'il a saupoudrés d'abord à Montréal et maintenant à New York — bientôt aussi à San Francisco et dans le reste du monde —, ont un certain lien de parenté avec les Starbucks disséminés sur le globe.

Comme la maison

À l'instar des grandes chaînes qui se ressemblent, peu importe où elles sont situées, tous les espaces de Breather arborent le même look industrialo-chic. Ils offriront d'ailleurs une expérience semblable partout où ils seront implantés. Breather est une bulle qui permet de souffler et de retrouver ses esprits, peu importe l'exotisme ambiant dans lequel le visiteur est catapulté.

« Pour le travail, je pouvais me retrouver à

Les clés de Breather

Quoi ? Une application mobile qui permet de louer sur le pouce de petits espaces de tranquillité

Où ? À Montréal et à New York, bientôt à San Francisco et dans les grandes villes du monde

Combien ? 15\$/h à Montréal, 25\$/h à New York

Ouvert du lundi au vendredi et parfois jusqu'à 22 h, selon le local. On peut aussi louer certains espaces la fin de semaine. Parfait pour une sieste, un travail d'équipe à terminer, pour écrire, réfléchir, allaiter ou se reposer d'une journée de découverte de la ville.

Info: breather.com

Singapour ou en Corée, où je ne comprends ni la langue ni les codes, tout m'était étranger, raconte l'introverti auteur Julien Smith (The Finch, Trust Agents), du tout nouveau Breather de Soho, à New York. C'est une expérience troublante dans un certain sens. Breather, c'est pouvoir entrer dans une ville, et savoir que si tu as besoin d'un moment de tranquillité, Breather est là. Tu enlèves tes souliers, et tu es chez toi. Pour une heure, deux heures. Comme tu veux.»

Sésame, ouvre-toi

En voyage à New York, par exemple, ce clone de la maison sera tout désigné pour les voyageurs dont l'hôtel est trop éloigné de Manhattan. Qu'ils souhaitent se reposer après une longue journée de marche avant d'aller souper au resto ou se protéger d'une pluie diluvienne, plusieurs raisons

sont bonnes pour recourir à ce refuge inopiné.

Ces petits havres de paix champignonnent à toute vitesse, et la clé de ce succès n'est pas étrangère à leur facilité d'utilisation: aucune clé n'est nécessaire pour ouvrir les locaux. La réservation des îlots se fait sur l'application mobile et les portes s'ouvrent à l'aide d'un téléphone Android ou iPhone, grâce à une serrure électronique activée par un code. Et clic.

L'ambiance est accueillante et les bureaux sont décorés avec soin. Un divan caché sous un coussin disproportionné, une table basse, des bonbons au beurre dans des bûchers, un tapis de yoga, des plantes vertes, une grande table — quand l'espace le permet. Et des livres. Plein de livres et des magazines contemporains. « Si le livre plaît aux usagers, ils n'ont qu'à le prendre et il sera plus tard facturé sur le compte », explique Julien Smith. Pas plus compliqué que ça, car comme le veut le principe d'économie collaborative dans lequel s'inscrivent aussi les Airbnb et autres Uber, Breather se fie au lien de confiance créé avec les consommateurs.

Le p.-d.g. contacte souvent les nouveaux utilisateurs pour connaître leurs impressions et tâter le pouls de son idée. Et que font-ils dans Breather? « On a beaucoup d'utilisateurs montréalais qui les louent pour faire des siestes! »

L'humain est comme n'importe quel appareil électronique, il a besoin de recharger ses batteries internes, et à 15\$/l'heure (25\$/h à New York), Breather devient ce « pod » où il peut prendre soin de lui. Comme ce temps consacré à soi a un prix, l'utilisateur se surprend curieusement à l'utiliser pleinement et à y être le plus productif. Loin des distractions, loin des obligations familiales, il reprend son souffle. Pour mieux retourner à la réalité et au brouhaha du quotidien.

Le Devoir

GASTRONOMIE

Du gibier sauvage dans les restaurants

FABIEN DEGLISE

L'interdiction est partiellement levée. Québec a annoncé dimanche la création d'un projet pilote permettant à une poignée de restaurateurs de mettre du gibier sauvage à leur menu, uniquement pendant la période de la chasse. Au nom de la mise en valeur du patrimoine gastronomique et identitaire québécois, plusieurs grands chefs de la province ont réclamé ce privilège dans les dernières années.

Au total, dix établissements de restauration de Montréal, Québec, du Bas-du-Fleuve et de Charlevoix vont pouvoir, dès l'automne prochain, servir ce type de viande obtenue par la chasse et le piégeage, et dont la commercialisation était jusque-là illégale, et ce, en vertu de lois visant à protéger la faune du Québec d'une surexploitation. Le lièvre d'Amérique, le cerf de Virginie ainsi que quelques autres espèces vont alimenter ce projet pilote, dans des quantités limitées, ont indiqué dimanche les ministres de l'Environnement et du Tourisme à l'occasion d'une conférence de



CLÉMENT SABOURIN AGENCE FRANCE-PRESSE

Le cerf de Virginie est un gibier populaire pendant la saison de la chasse.

presse tenue dans le restaurant Toqué à Montréal, un des restaurants qui vont prendre part à cette « nouvelle aventure gastronomique », a résumé le gouvernement.

« La chasse et la consommation de

gibier sauvage sont intimement liées à notre histoire et à notre patrimoine alimentaire », a résumé le ministre de l'Environnement, Yves-François Blanchet, tout en rappelant que ce projet pilote devrait permettre

« La chasse et la consommation de gibier sauvage sont intimement liées à notre histoire et à notre patrimoine alimentaire »

Yves-François Blanchet, ministre de l'Environnement

d'évaluer la possibilité d'introduire plus largement ce type de viande au menu des restaurants tout en « limitant les impacts négatifs sur les populations de gibiers sauvages ».

Le Québec devient ainsi le premier territoire en Amérique du Nord à permettre la consommation de viandes sauvages dans les restaurants.

Le Devoir

Top chrono ! Vous avez jusqu'à minuit.

Le solde Super géant de Porter finit ce soir. Vous avez la bosse des affaires ? Sautez vite dans la course ! Vous économiserez jusqu'à 60 % sur le tarif de base de tous les vols Porter. Pour vous qualifier, réservez à flyporter.com avant minuit.



Jusqu'à

600

%

de rabais sur
le tarif de base

flyporter.com

HALIFAX • MONCTON • MONT-TREMBLANT • MONTRÉAL • OTTAWA • QUÉBEC • SAULT STE. MARIE • ST. JOHN'S • SUDBURY
THUNDER BAY • TIMMINS • TORONTO • WINDSOR • BOSTON • VERMONT • CHICAGO • MYRTLE BEACH • NEW YORK • WASHINGTON

Réservez d'ici 23 h 59 heure de l'Est le 24 février 2014. Voyagez d'ici le 27 juin 2014. Les tarifs annoncés peuvent ne pas être disponibles du 17 avril au 21 avril et du 16 mai au 19 mai 2014. Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. Les tarifs les plus bas s'appliquent aux départs des mardi et mercredi. Les tarifs sont fonction de la disponibilité et peuvent ne pas être disponibles pendant toute la période de voyage. Le rabais s'applique au tarif de base sans frais ni taxes. Description détaillée des tarifs pour tous les itinéraires sur flyporter.com. Tarifs aller simple en classe Fixe au départ de la ville. Les tarifs à destination de la ville peuvent être différents. Nouvelles réservations seulement. Les tarifs incluent les taxes gouvernementales et les frais obligatoires, qui peuvent atteindre 150 \$ par aller simple selon la destination. Les taxes étrangères fluctuent selon le taux de change en vigueur. Les frais pour des services optionnels, tels que les changements d'itinéraire, les bagages supplémentaires, la présélection de siège ou d'autres demandes spéciales, peuvent s'ajouter au montant total. Tarifs non remboursables. Il est possible de changer d'itinéraire moyennant des frais allant jusqu'à 200 \$ par personne et par trajet, plus toute différence de tarif. D'autres conditions (comme des frais de 25 \$ pour l'enregistrement d'un premier bagage et de 35 \$ pour un deuxième sur les vols à destination ou en provenance des É.-U., des frais de 20 \$ pour l'enregistrement d'un deuxième bagage sur les vols au Canada et des frais pour bagages excédentaires et/ou trop lourds) peuvent être modifiées sans préavis et ne sont garanties qu'à l'émission du billet. Pour en savoir plus, allez à flyporter.com. En cas de divergence entre le tarif de nos annonces et le tarif affiché sur notre site Internet au moment de la réservation, ce dernier prévaudra.

ÉDITORIAL

STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE DU QUÉBEC

Le beau rapport

Si les élus avaient de la hauteur de vues, tout partis confondus, ils s'empareraient du rapport *Maîtriser notre avenir énergétique*, que *Le Devoir* vient de dévoiler, pour tracer un projet d'avenir collé à notre siècle. Mais le rapport est exigeant, ce qui n'est jamais de bon augure en politique, même quand les pas proposés sont réalistes.

Il y en aura des promesses dans la campagne électorale que l'on sait imminente au Québec. On les devine déjà trop vastes pour y croire (un médecin de famille pour tous, c'est pour quand déjà?), ou à l'inverse trop ciblées pour avoir un impact autre qu'électoraliste. Ainsi va la vie politique, où vision d'avenir et méthode pour la concrétiser s'allient trop peu souvent. Roger Lanoué et Normand Mousseau, experts dûment mandatés l'été dernier par la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, pour présider une commission d'étude centrée sur les enjeux énergétiques du Québec, n'ignorent pas cette dynamique politique. Mais, et ils le disent d'entrée de jeu dans leur volumineux rapport, ils ont choisi de se positionner autrement.

Oui, alors même que leur commission consultait et se promenait dans 16 villes du Québec, le gouvernement a fait des annonces en matière énergétique. La question, dès lors, leur fut posée à moult reprises: «*À quoi bon tenir une commission si les décisions sont déjà prises?*» Eh bien, à sortir du temps court des politiciens afin d'opter «*pour une vision cohérente qui s'inscrit dans le long et même le très long terme.*»

MM. Lanoué et Mousseau ajoutent: «*Le monde est engagé dans une profonde transformation de sa relation avec l'énergie et cette mutation prendra vraisemblablement plusieurs décennies à s'accomplir.*» Ils veulent que le Québec arrive en ville, se mette au diapason, rebrasse ses façons de faire.

Le rapport *Maîtriser notre avenir énergétique* ne mâche donc pas ses mots, mais il réussit à convaincre le lecteur que les changements proposés ne sont pas de l'ordre de l'utopie et qu'avec de l'organisation, le Québec peut devenir une nation inspirante de ce siècle. Il lui faudra, pour ce faire, tenir compte du fait que la réduction des émissions de gaz à effet de serre est une «*priorité inéluctable*» et qu'il ne prend pas les moyens pour y arriver; que miser sur de nouveaux grands projets hydroélectriques ou éoliens est inutile et ruineux et qu'il faut avoir le courage de stopper les nouvelles phases de La Romaine; que les Québécois font partie des grands gloutons énergétiques de la planète et qu'ils devront consommer autrement.

Mais parce qu'on sait très bien que personne ne veut renoncer là, tout de suite, immédiatement, à son confort et à ses habitudes, les deux coprésidents ont choisi de voir grand, mais de façon découpée. Cibler des secteurs où agir, avec des objectifs à atteindre à chaque étape plutôt que de tout miser sur une cible finale. Réaménager les programmes qui existent en matière d'efficacité énergétique et en sortir les distributeurs qui sont en conflits d'intérêts. Pour le citoyen, qui tient tant à ses choix, il s'agira non pas d'interdire, mais d'inciter, en tenant compte de la réalité — par exemple qu'une voiture a une durée de vie de 11 ans et qu'il ne faut pas s'imaginer que le parc automobile changera demain matin.

Ce rapport parle encore d'aménagement du territoire, si peu réfléchi au Québec, et du pétrole maudit mais indispensable (et qu'il faudra exporter si on l'exploite!). Il parle d'audace, mais dans la rigueur. Il inscrit le Québec dans son contexte nord-américain, qu'on ne peut ignorer, mais avec des caractéristiques qui lui sont propres et dont on fait souvent fi en lui plaquant des modèles venus d'ailleurs. Il dit surtout que l'inaction n'est pas une option. Vraiment un beau programme...

STRATÉGIE NUMÉRIQUE QUÉBÉCOISE

Culturellement vital

Cent cinquante millions de dollars pour «*poursuivre le virage numérique du secteur culturel*»: voilà la belle promesse inscrite dans le dernier budget Marceau, lequel a mis quinze mois à être préparé, ne sera jamais voté... et risque d'être entièrement redéfini dès après les élections.

Que restera-t-il, à ce moment, de ce geste culturellement vital? On est en droit de s'en inquiéter, étant donné les finances publiques de notre État «*provincial*» cassé.

Le ministre de la Culture, Maka Kotto, de manière franche, mais non sans partisanerie, soutient que, «*dans les dix dernières années*», le Québec a raté le virage numérique. D'autres voix, notamment dans l'industrie du «*disque*», adressent plutôt leurs reproches en ces matières au gouvernement Marois puisqu'il a lui-même sabré, depuis son budget 2012, la seule petite enveloppe consacrée au numérique. Et dans le premier budget Marceau (celui de novembre 2012), il n'avait pas reconduit les 20 millions de dollars pour le numérique annoncés précédemment dans le budget Bachand de mars 2012. Quant aux 150 millions, 100 sont sur sept ans et 50 sur cinq ans.

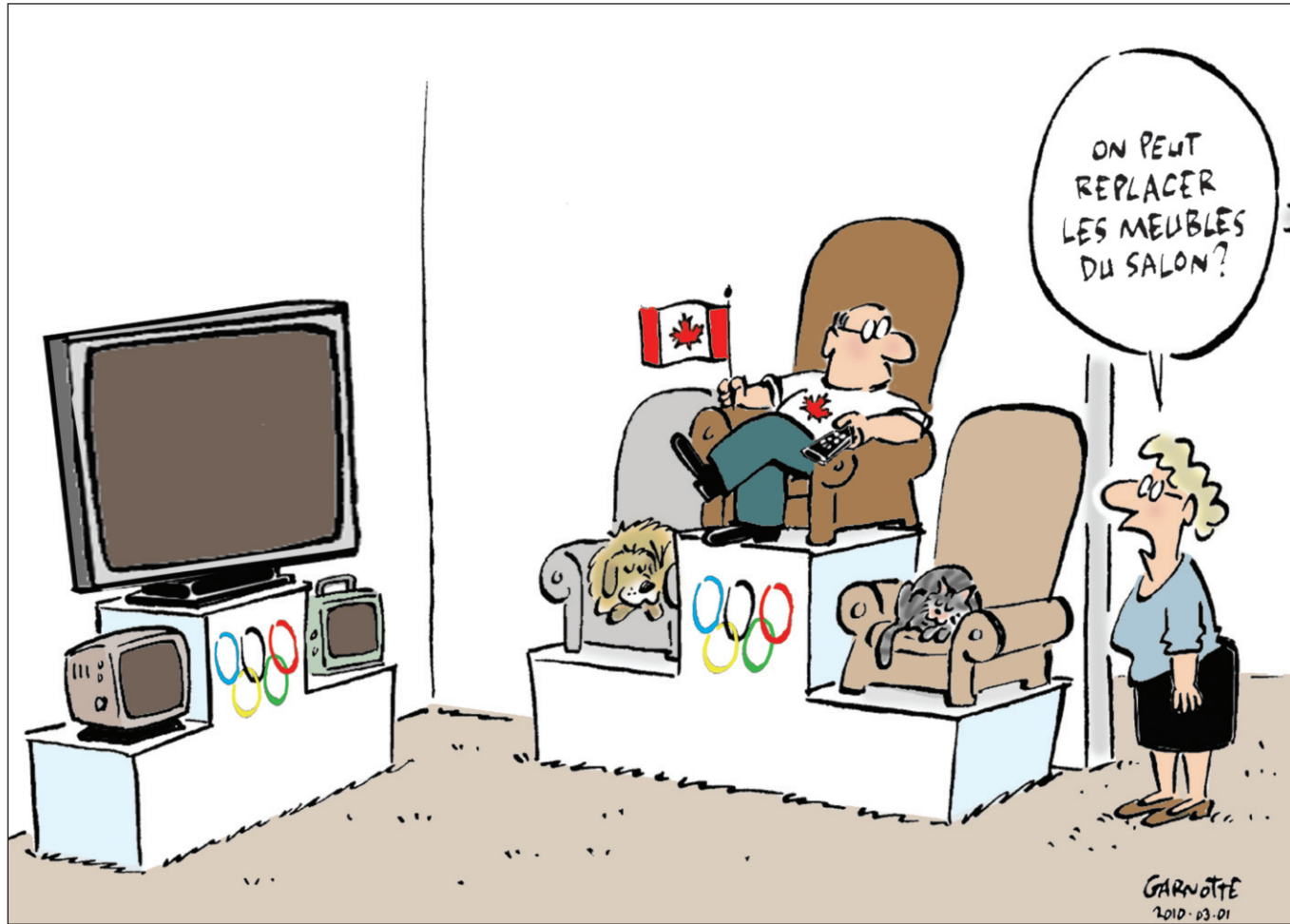
Pourtant, ce virage est vital pour notre patrimoine et nos industries culturelles. Le ministre Kotto a raison de s'inquiéter des difficultés de notre musique et de notre cinéma, entre autres. Les publics de nos artistes se fragmentent, se déplacent. À l'ère des médias de masse (radios, télévisions, cinéma, imprimés, etc.), des réglementations nationales avaient encore un certain effet, favorisaient une diversité culturelle. À l'ère du numérique, c'est ce que l'on veut, quand on le veut et où l'on veut. Un indéniable éclatement en résulte. Et comme toujours dans notre hypermodernité, c'est lorsqu'on se croit totalement libéré que l'on se conforme le plus; ici à une industrie culturelle américaine à l'avant-garde de l'ère numérique et possédant déjà ses Goliaths: iTunes, Netflix, Deezer, etc., qui sont relayés par les mammoths — aussi américains — comme Facebook et Twitter.

Dans ce nouveau monde, il y a souvent peu ou pas de place pour les productions artistiques nationales québécoises et francophones. Le fameux virage, comment le prendre? Bien que les Tou.tv, Eléphant, *banq.qc.ca*, *onf.ca* indiquent certaines voies d'avenir, la réponse ne va pas de soi. Nous, du monde des médias, sommes bien placés pour le savoir: nul ne sait, dans notre domaine, quel «*modèle d'affaires*» tiendra la route dans les prochaines années. Il en va de même dans tout, puisque le numérique touche à l'ensemble de la production culturelle.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
 Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Adjoint PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



REPRISE

LETTRES

Le droit de mourir avec dignité

Toute vie est, de nature, une fin en soi, donc à soi-même sa valeur absolue digne d'un respect inconditionnel. Or, les humains ne veulent pas uniquement vivre comme les animaux. Ils aspirent de toutes les fibres de leur être à vivre heureux ici et maintenant en cherchant sans répit à diminuer leur misère et leur souffrance et à augmenter leur plaisir et leur bonheur.

En fait, cette quête du bonheur a été le moteur principal des progrès dans tous les secteurs de l'activité humaine. Cette aspiration au bonheur inscrite dans tous leurs systèmes d'information/évaluation/mémorisation donne aux humains un sens et une direction à leur vie tant personnelle que sociale. Les humains ont toujours cherché naturellement à éviter, à prévenir et à éliminer toutes les formes de douleur physique et psychologique. Comment expliquer qu'en fin de vie un comportement naturel et rationnel devient immoral et socialement criminel quand une personne décide librement de mettre fin à une vie qui n'a plus de sens et qui n'est que déchéance et souffrance? Comment des personnes et des sociétés qui se disent respectueuses de la dignité humaine s'arrogent-elles le droit de décider quand et comment une personne doit mourir? Il est difficile d'imaginer un comportement plus irrespectueux de cette dignité inhérente à toute vie humaine. Dans une so-

ciété démocratique fondée sur la dignité humaine, le choix libre de vivre ou de mourir en fin de vie appartient à la personne seule responsable d'une vie qui est sa propre fin.

Il faut cesser d'infantiliser les aînés et de les juger inaptes devant l'une des plus importantes décisions de leur vie. Les humains ne choisissent pas de naître, ne pourrions-nous pas par simple compassion leur assurer en fin de vie un climat serein et les meilleures conditions possibles en respectant leur droit de mourir avec dignité selon leur conscience et leur bon vouloir?

Gaston Marcotte

Ph. D. professeur associé à la Faculté des sciences de l'éducation à l'Université Laval
 Le 20 février 2014

Électricité contre pétrole

Il est de plus en plus difficile de suivre le fil conducteur de notre première ministre en matière de transport et d'énergie; et de toute évidence, ce fil ne connaît pas le principe de la ligne droite comme plus court chemin entre deux points. En fait, il suit les méandres des annonces politiques et de la comptabilité électorale. C'est bien dommage, car le Québec, faut-il se le rappeler, dispose d'immenses ressources hydro-électriques, et le projet initialement annoncé de relancer notre économie par l'électrification du transport est une excellente idée.

Les bénéfices de cette initiative sont mul-

tiples: elle est axée sur l'utilisation de ressources renouvelables que nous possédons, produisons et maîtrisons en ayant un bilan d'émission de CO₂ acceptable; elle lance un stimulant défi d'innovation à tout le génie créateur de notre nation; elle nous place sur la voie de l'affranchissement du pétrole et, finalement, elle encourage les projets de transport collectif.

Force est toutefois de constater que ce projet n'a pas jusqu'à maintenant dépassé le stade des vœux pieux. En fait, lorsqu'on y regarde de plus près, les décisions politiques récentes vont à l'encontre de cet élan avant-gardiste.

Il n'y a donc aucun doute: nos décideurs ratent une occasion en or d'inverser la vapeur et de nous tourner vers le vingt et unième siècle. Plutôt, ils décident de se replier sur des valeurs dépassées et rétrogrades. Une véritable politique énergétique québécoise pourrait faire preuve d'audace et offrir gratuitement l'électricité aux transporteurs publics, instaurer des péages sur tous les ponts des grandes villes dotées de transport collectif pour financer ceux-ci, remettre en question la tarification d'Hydro-Québec en axant véritablement sur les économies d'énergie, repenser nos choix de moyens de transport des marchandises, accentuer le financement du transport en commun. Nous devons malheureusement faire le constat que l'imagination n'est pas au pouvoir à Québec.

Marc-André Blain
 Montréal, le 18 février 2014

LIBRE OPINION

Pour un budget moderne à Montréal

GUILLAUME LAVOIE

Conseiller de ville et vice-président de la Commission sur les finances et l'administration

À quoi sert un budget s'il n'offre pas un portrait réel des dépenses et des revenus? S'il ne permet pas d'observer des tendances et l'évolution des coûts? Avant de débattre des priorités budgétaires, le budget doit offrir un portrait juste de la réalité. Or à Montréal, la présentation de notre budget est si déficiente que c'est une part entière de la réalité qui se retrouve dans l'angle mort.

Dans sa forme actuelle, le budget de la Ville de Montréal se limite essentiellement à deux colonnes: les chiffres du dernier budget tel qu'il a été adopté par le conseil et ceux de la proposition pour l'année à venir. Or sans que cela indique nécessairement qu'il y eut mauvaise gestion, la réalité en fin d'année n'est pas toujours conforme au budget adopté en début d'année. Des imprévus ont pu survenir, des revenus attendus ont pu ne pas se matérialiser, etc. La chute de neige record de 2007-2008 est un cas d'espèce: les dépenses de déneigement ont explosé. On comprend donc que les états financiers, au bout du compte, aient été différents du budget adopté.

Pour l'heure, il n'y a aucune donnée sur les dépenses réelles de la Ville. On ne sait donc pas si le budget passé a été respecté. À partir de la fiction de l'an dernier, on crée ensuite la fiction de l'année sui-

vante. C'est la première grande tache aveugle de notre budget.

La deuxième est encore plus problématique. En fonctionnant ainsi, il est pratiquement impossible d'observer des tendances significatives et d'évaluer correctement l'évolution des coûts ou des revenus.

Bien sûr, les documents budgétaires passés sont publics. Mais au lieu de trouver ces résultats dans un même document, à côté de ceux de cette année, il faut se lancer dans un travail de moine afin de colliger le tout. C'est une information disponible... mais difficilement accessible.

Portrait partiel

Les conséquences sont néfastes et non négligeables. Le dernier budget de la Ville offre deux exemples frappants de la taille de ce que l'on ne voit pas. Dans le budget 2014 (ne comprenant que deux colonnes: 2013 et 2014), on voit très clairement une augmentation de la taxe sur la valeur foncière de 3,3% et de la rémunération globale de 2,3%. À première vue, on pourrait croire que cette croissance, bien que supérieure à l'inflation, est modeste. Or la comparaison sur cinq années (2010-2014) dégage une tendance fort différente: +17% d'augmentation de la taxe sur la valeur foncière et +25,4% de la rémunération globale.

Il n'est pas question ici de juger de la pertinence ou non de ces augmentations, qui relèvent du débat politique. C'est la présentation de l'information budgétaire qui fait ici défaut. Sans cette présentation plu-

riannuelle, avouons que l'essentiel échappe au débat public.

Plusieurs grandes administrations publiques ont remédié à cet aveuglement systémique. Les Villes de Paris, de Londres et de New York ont des modes de présentation budgétaire exemplaires. Plus près de nous, la Ville de Québec et la STM sont des modèles desquels Montréal devrait s'inspirer. Les grandes règles sont simples: 1) présenter plusieurs années de comparaison (de trois à cinq, voire plus); 2) présenter, pour ces années, les résultats réels. 3) présenter les chiffres du budget précédent tel qu'il a été adopté ainsi que l'estimation des résultats pour l'année qui s'achève.

Modernité

Ce mode de présentation moderne permet de faire du budget un véritable exercice de mesure et d'analyse. Il permet de prendre connaissance avec exactitude des tendances lourdes, ce qui est utile non seulement aux artisans de l'administration publique, mais également aux citoyens, aux journalistes et aux chercheurs.

Fort d'un consensus obtenu à la Commission des finances et de l'administration, je présenterai ce lundi au conseil municipal une motion visant à modifier la présentation de l'information budgétaire. C'est tout le conseil municipal qui doit maintenant formuler cette exigence de transparence et de modernité et s'assurer que ces nouvelles règles de présentations budgétaires soient en place dès le budget 2015.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Souffrances atroces, indifférence globale

STEPHEN CORNISH

Directeur exécutif de
Médecins sans frontières Canada

Les populations civiles de la République centrafricaine (RCA) se trouvent prises au centre d'un désastre humanitaire dont l'escalade semble difficile à maîtriser. La violence aveugle et, semble-t-il, incontrôlable qui frappe toute la population a atteint des niveaux inouïs et revêt un caractère interethnique profondément inquiétant. Les efforts déployés par la communauté internationale sont bien en deçà des besoins soulevés par cette crise grandissante.

Je suis extrêmement préoccupé par la détérioration de la situation dont les séquelles sont visibles sur les corps de nos patients: les blessures d'armes à feu et de mortiers que mes collègues de Médecins sans frontières (MSF) avaient traitées l'an dernier ont laissé la place à des lacerations profondes causées par des coups de machette, indication d'une évolution vers un nouveau type de violence entre communautés voisines qui coexistaient jadis dans la paix. À de multiples reprises dans l'histoire du monde, de telles atrocités humanitaires interethniques étaient notées et souvent annoncées à l'avance.

Les témoins moindrement intéressés peuvent en tirer des parallèles inquiétants.

À la suite d'un coup d'État survenu en mars dernier, près d'un million de personnes ont été déplacées et soumises pendant des mois aux exactions des milices rivales. Mais le conflit revêt de plus en plus un caractère religieux entre les différentes communautés.

Une minorité menacée

La minorité musulmane de la RCA, accusée d'avoir appuyé les milices brutales de la Séléka qui ont amené au pouvoir le gouvernement de l'ancien président Djotodia en mars dernier, fait actuellement l'objet d'attaques répétées de la population chrétienne majoritaire. Des collectivités musulmanes entières sont contraintes ou forcées de quitter le pays, parfois sous les auspices de forces de maintien de la paix. Trente mille réfugiés musulmans ont déjà franchi les frontières du Tchad, et dix mille sont déjà arrivés au Cameroun.

Il y a quelques semaines, je visitais le camp «École Liberté» à Bossangoa, où les résidents musulmans craignent des représailles et ne pouvaient imaginer le retour à une situation normale. Malgré la protection des forces de l'Union africaine et de leurs voisins français, les Casques bleus, dans



À la mi-février, des chrétiens du secteur PK12 de Bangui formaient une barrière humaine pour empêcher l'aide humanitaire internationale d'arriver aux réfugiés musulmans.

la matinée du 30 janvier, des collègues de MSF ont assisté au départ de la majorité des 7000 réfugiés musulmans vivant dans le camp «École Liberté». Les familles terrorisées ont chargé leurs biens à bord d'un convoi de camions loués et sont parties précipitamment, laissant derrière elles plus d'un millier de réfugiés, par manque de place.

Ailleurs, les milices musulmanes en retraite poursuivent leurs attaques brutales contre la population chrétienne, dont des milliers vivent toujours dans des camps surpeuplés et bénéficiant d'un soutien dérisoire. Deux femmes appartenant à la communauté chrétienne que j'ai rencontrées dans le camp «Évêché» de Bossangoa — Sabine et Monique — vivaient dans deux petites tentes qu'elles partageaient avec 15 membres de leur famille. Elles espéraient rentrer chez elles pour reconstruire leurs maisons réduites en cendres et cultiver leurs champs. Mais elles ne pouvaient envisager de le faire sans une amélioration de la sécurité et de l'aide pour recommencer leur vie.

Certains Centrafricains à qui j'ai parlé ont exprimé l'espoir d'un changement avec la venue d'un nouveau président et des forces internationales de maintien de la paix. Hélas, les nouvelles flambées de violence et la multiplication des évacuations ne laissent présager aucune amélioration. Le seul recours actuel des populations civiles est la prière d'échapper aux représailles futures.

Ces populations sont les patients de MSF. Du-

rant toute cette tragédie, nos équipes ont prodigué des soins aux membres de toutes les communautés. Mais nos efforts sont vains devant la violence continue et les exodes forcés. Si MSF peut panser les blessures des victimes, les protéger contre les flambées épidémiques et les ravitailler en eau potable, notre présence ne peut garantir leur survie.

Urgence d'agir

Ce n'est pas la première fois que l'alerte est lancée. Depuis mars, MSF a appelé à une augmentation urgente des fonds et des efforts d'assistance de la part de la communauté internationale. Notre cri d'alerte est encore plus urgent aujourd'hui.

L'ONU a finalement déployé du personnel expérimenté en RCA pour accroître l'assistance. L'Union européenne et d'autres institutions donatrices ont promis plus d'aide. Mais les secours tardent à venir et sont nettement insuffisants. Les besoins humanitaires sont actuellement énormes et ne feront qu'augmenter tant que les affrontements intercommunautaires se poursuivront.

Après des mois d'inaction, il y a enfin d'autres témoins de la crise en RCA. Ce n'est plus le moment des demi-mesures. J'ai la responsabilité morale de témoigner et de remplir le mandat qui m'a été confié. Il revient désormais à d'autres acteurs internationaux d'agir dans ce sens. Il est encore temps d'empêcher que la République centrafricaine ne sombre dans l'abîme.

Du quasi-monopole
Cornellier

JACQUES GODBOUT

Écrivain et cinéaste, coauteur du Tour du jardin
(Boréal)

Avant même d'avoir reçu un exemplaire de mon livre, *Le tour du jardin*, Louis Cornellier, inspiré par le titre, avait vraisemblablement décidé qu'il allait «me planter» (*Le Devoir*, 22 et 23 février). Il n'avait aucun besoin de me lire, j'étais l'écrivain à qui faire la leçon. D'où lui venait cette hargne?

De sa détestation viscérale de ceux qui ne partagent ni sa foi ostentatoire ni ses options politiques.

Cela étant dit je n'accuserai certainement pas Louis Cornellier d'avoir mal lu *Le tour du jardin*. Il l'a analysé à sa manière, avec ses préjugés et selon son idéologie. Je m'étonne cependant qu'après avoir dit de Mathieu Bock-Côté, à propos de ses *Exercices politiques*, qu'il était un intellectuel de haut calibre, il se permette de qualifier l'ensemble de mes propos, rédigés en réponse aux questions de ce dernier justement, de livre sans intérêt, d'un ramassis de généralités.

Au fond, Louis Cornellier, une fois de plus, a évité de parler d'un livre en critique littéraire pour le juger plutôt à l'aune de ses opinions personnelles. Il me reproche de ne pas répondre de façon péremptoire à des questions complexes (initier un jeune lecteur à la littérature) ou, après avoir appuyé le Mouvement souveraineté association et voté oui aux référendums 1980 et 1995, de ne plus trop croire à l'indépendance du Québec. À 80 ans je n'affiche plus en effet les certitudes qui m'animaient à 30 ans, préférant laisser mes enfants et petits-enfants choisir leur avenir. Grave erreur de ma part. J'ai aussi comme défaut de penser que l'excuse de la colonisation anglaise, pour justifier la pauvreté du langage au Québec, ne tient plus cinquante ans après la Révolution tranquille.

On peut deviner que j'avais eu mille fois l'occasion de répondre à des questions sur la littérature, la politique, la religion et le Québec dans mes rencontres avec des étudiants, à la radio culturelle jadis ou même à la télévision. Mais voilà qu'un jeune sociologue, qui ne se sentait aucunement en compétition avec son aîné, me proposait une conversation entre intellectuels par-dessus la génération des baby-boomers. Mieux encore, nous allions non pas enregistrer puis transcrire une discussion à bâtons rompus, mais prendre le temps de réfléchir et de rédiger nos questionnements et réflexions. *Le tour du jardin*, en somme, est un essai biographique et littéraire.

Cette conversation avec Bock-Côté m'a permis de raconter l'histoire de la laïcité, celle de la création d'une littérature nationale qui allait remplacer la canadienne-française, la naissance du cinéma québécois dans le giron documentaire de l'Office national du Film, la confiance que nous avions dans l'État avant la mondialisation galopante, la disparition des pratiques religieuses à la suite des abus cléricaux, les dangers de la fragmentation culturelle par le numérique et de la transformation de la politique par l'économie. Louis Cornellier, malheureusement, a préféré ne retenir que ce qui ne correspond pas à son orthodoxie.

Manque de diversité

Vous rédigez un essai, seul ou en collaboration, vous publiez cet ouvrage chez un éditeur professionnel reconnu, vous espérez que la presse en rendra compte. Or qu'arrive-t-il? Dans une culture normale, qui ne serait pas avalée par le divertissement, la diversité des critiques suffirait à équilibrer les appréciations. Les lecteurs seraient correctement informés. Mais il n'y a dans nos quotidiens qu'un seul écho récurrent, qui prend ainsi une importance démesurée. Le chroniqueur du *Devoir* se trouve malgré lui en situation de quasi-monopole intellectuel.

Avec la disparition des débats télévisés remplacés par des jeux, et celle de la radio culturelle remplacée par la musique qui adoucit les mœurs, les journaux ont suivi le mouvement en accordant de moins en moins d'espace aux livres en général, et moins encore aux essais. On peut imaginer le Québec indépendant avec, comme seul critique d'idées, Louis Cornellier!

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 6500 caractères (y compris les espaces), ou 1000 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com), mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

Conserver la pensée narrative chez les élèves

STÉPHANE LÉVESQUE

Professeur agrégé, Université d'Ottawa, Directeur
du laboratoire d'histoire virtuelle Récits de l'histoire
du Québec

«Tout a réellement débuté par une défaite...» Voilà une formule lapidaire qui rend compte de nombreuses phrases employées par des milliers de jeunes pour décrire l'expérience historique du Québec tirées de la vaste enquête de Jocelyn Létourneau publiée cette semaine dans l'ouvrage *Je me souviens? Le passé du Québec dans la conscience de sa jeunesse* (Fides, 2014).

Depuis plus d'une décennie, Létourneau s'intéresse au rapport qu'entretiennent les jeunes avec le passé collectif de manière à sonder leur conscience historique. Allant au-delà des simples sondages relevant de graves «trous de mémoire» factuels, l'enquête se préoccupe plutôt de leur mise en récit du passé québécois. Les résultats de l'étude sont tout aussi fascinants que déconcertants pour les éducateurs.

D'abord, les jeunes ne sont pas aussi historiquement avertis qu'on pourrait le croire. Si plusieurs ont de grandes lacunes quant au contenu factuel [...], leur vision du passé est loin d'être pauvre et incohérente. Elle s'appuie sur une trame narrative tournant autour d'épisodes significatifs, qui mettent en scène des personnages historiques marquants et s'articulent autour de nœuds d'intrigue souvent politiques qui font évoluer le récit du passé vers le présent et l'avenir possible. Au nombre de ces épisodes on retrouve «Jacques Cartier et la colonisation», les «filles du roi», et bien entendu la «Conquête» de 1759 qui se classe en tête de liste. [...]

Partout au Québec, les jeunes d'héritage canadien-français adoptent d'emblée un récit de «la survivance» d'un petit peuple francophone d'Amérique abandonné par la mère patrie et victime des autres (les Anglais) et d'un destin manqué, celui d'un peuple non souverain et indépendant qui se cherche toujours. [...]

Pourquoi la survivance?

À titre de professeur, cette vision de l'histoire du Québec est déconcertante. Car les programmes scolaires et les volumes qui les accom-

pagent ont depuis longtemps abandonné le récit de la survivance pour se consacrer au développement de compétences historiques et citoyennes. L'accent n'est plus sur la transmission du grand récit clérico-national à la Lionel Groulx, mais bien sur la résolution de situations-problèmes et d'analyse de sources documentaires.

Comment se fait-il alors que de Gatineau à Saguenay en passant par Québec et Trois-Rivières les jeunes francophones du Québec racontent encore une histoire d'une autre époque?

Pour expliquer ces résultats, on aurait tort de blâmer exclusivement le système scolaire. En fait, la question est plus vaste. Elle renvoie à la présence marquée dans l'espace public d'une certaine mémoire collective chez les francophones d'origine canadienne-française largement diffusée par la culture populaire et certaines élites définitrices du Québec francophones.

Cette mémoire, génératrice de puissants effets de conformité identitaire, oriente la conscience historique des membres d'une certaine communauté de références et d'appartenance. Elle permet de donner du sens à la complexité de l'histoire et par le fait même d'orienter la vision qu'ont les individus de leur société dans le temps. Malgré sa désuétude sur le plan historiographique, le récit de la survivance correspond toujours à un système de pensée unique totalement explicatif qui donne sens à la réalité pour ces francophones.

C'est grâce à ce récit que l'on peut se convaincre de la permanence et de la stabilité du groupe (le «nous») dans l'évolution des rapports de force avec l'autre (les «Anglais»). Le récit de la survivance n'est pas orienté uniquement vers le passé, car il a pour but de rappeler aux membres, notamment les jeunes, la fragilité de leur communauté d'appartenance et le besoin quasi instinctif de vigilance face aux pressions assimilatrices du groupe dominant. Enseigner la pensée narrative,

Beaucoup d'historiens sont d'avis que le récit est le meilleur moyen d'étudier et ainsi de comprendre les réalités du passé. Paul Ricœur (1983) soutient à ce sujet que «le temps devient humain dans la mesure où il est articulé de manière narrative». Des recherches montrent d'ailleurs que l'utilisation du récit facilite le développement de capacités de représentations des réalités.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (caricaturiste); **information générale**: Isabelle Paré (chef de division), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Mélanie Loisel et Karl Rettino-Parazzelli (reporters); **information politique**: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dutrisac et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgaill-Côté (reporter); **information culturelle**: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Ballargoon (médias), Frédérique Doyon et François Lévesque (reporters), Julie Carpentier (pupitre); **information économique**: Gérard Bérubé (chef de division), Marco Bélair-Cirino, François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); **information internationale**: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); **section art de vivre**: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Émilie Folie-Boivin et Louis Gagné (pupitre); **équipe internet**: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre), Sophie Chartier et Geneviève Tremblay (assistantes); **correction**: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; **soutien à la rédaction**: Amélie Gaudreau (secrétaire), Florence Ferraris (commis); **DOCUMENTATION** Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhéer (Ottawa), Dave Noël (Québec); **PUBLICITÉ** Elyse Ben M'rad, Claire Breton (superviseuse), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elimam, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet, Catherine Pelletier et Chantal Rainville (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais, (coordonnatrice), Elise Girard (secrétaire); **PRODUCTION** Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin et Nathalie Zemaits; **INFORMATIQUE** Yanick Maréchal (administrateur web), Imane Bouharrar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRIVAGE** Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Maxim-Olivier Leclerc (coordonnateur du service à la clientèle), Manon Blanchette, Danièle Cantara, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez; **ADMINISTRATION** Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjo-

ACTUALITÉS

HYDRO-QUÉBEC

SUIITE DE LA PAGE 1

par une subvention annuelle aux producteurs d'électricité qui atteindra 1,2 milliard de dollars en 2017, aux frais des consommateurs d'électricité et des contribuables. » Cette facture annuelle devrait même passer à 1,4 milliard en 2020, puis à 2 milliards en 2025.

« Dans ces circonstances, la stratégie axée sur la construction de nouveaux projets (ouvrages hydro-électriques ou éoliens, notamment) est ruineuse pour le Québec. Ce sont non seulement la politique énergétique, mais aussi certaines orientations de politique industrielle qui doivent être repensées », affirme le rapport *Maîtriser notre avenir énergétique*, produit à la demande de la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet. Ce document, qui n'a toujours pas été rendu public, doit servir de base à l'élaboration de la future politique

énergétique du Québec, projet phare du gouvernement Marois.

Freiner la Romaine

Les auteurs doutent fortement de la pertinence de poursuivre les travaux sur le chantier du mégaprojet hydroélectrique de la rivière Romaine, un projet de plus de 6,5 milliards de dollars. Ils pressent Québec d'étudier « sans délai l'opportunité de suspendre les investissements dans le complexe de la Romaine-3 et de la Romaine-4 ».

Le même genre de remise en question devrait prévaloir pour les contrats d'approvisionnement en éolien, en cogénération et en petite hydraulique, pour les infrastructures qui ne sont pas encore construites. Selon la Commission, « il ne fait aucun doute que le gouvernement du Québec doit immédiatement cesser les nouveaux appels d'offres pour la production d'électricité et qu'il doit annuler les contrats en cours de renouvellement ou alors les renégocier ».

Cette recommandation va à l'encontre des in-

tentions du gouvernement Marois, qui a annoncé l'an dernier qu'Hydro-Québec achètera davantage d'énergie éolienne dès 2017. Cette électricité coûtera trois fois plus cher que le prix qu'obtient la Société d'État en la vendant sur les marchés d'exportation.

Le rapport propose d'ailleurs de revoir les façons de faire chez Hydro-Québec, de sorte que tout nouvel approvisionnement soit contracté sur la base du prix moyen des exportations d'énergie en période hors pointe. Ce prix est systématiquement moins élevé que le coût de la production d'électricité avec les nouveaux projets. Cette recommandation vise directement le bloc d'énergie éolienne à venir, mais aussi le renouvellement de contrats avec des petites centrales.

Par ailleurs, la Commission invite le gouvernement à rouvrir les contrats d'approvisionnement en électricité des alumineries. Sans aller jusqu'à remettre en question le tarif préférentiel dont bénéficie cette industrie, les auteurs du rapport estiment tout de même que Québec doit négocier

« des conditions d'approvisionnement qui tiennent compte des capacités d'Hydro-Québec, des finances publiques du Québec, des retombées économiques et du contexte énergétique mondial ».

On suggère aussi d'étudier la possibilité de relancer Hydro-Québec International, notamment pour exporter l'expertise québécoise en matière de transport d'énergie.

Comme le révélait samedi *Le Devoir*, la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec presse le gouvernement d'opérer un virage très ambitieux dans notre façon de consommer l'énergie, un changement qui passe par une réduction draconienne de notre dépendance aux énergies fossiles. Elle propose d'ailleurs une série de moyens qui, s'ils étaient appliqués, transformeraient radicalement le paysage énergétique québécois. Ces projets ambitieux seraient coordonnés par une nouvelle société d'État, la Société pour la maîtrise de l'énergie du Québec

Le Devoir

UKRAINE

SUIITE DE LA PAGE 1

créé également la restitution à l'État de la luxueuse résidence du président Viktor Ianoukovitch, en banlieue de Kiev, dont la privatisation illégale avait été dénoncée ces dernières années par les médias et l'opposition. Elle était devenue le symbole de la corruption du régime. La Chambre a aussi voté la démission du ministre des Affaires étrangères Leonid Kozhara, du ministre de l'Éducation Dmytro Tabachnyk, mais également appelé à l'arrestation du ministre du Revenu Oleksandr Klimenko et du procureur général Viktor Pshonka. Selon des médias locaux, citant des sources officielles, l'ex-président Ianoukovitch aurait été arrêté par des autorités douanières alors qu'il cherchait à gagner la Russie en jet privé.

La reconfiguration du pouvoir à Kiev, la capitale de l'Ukraine, a été accueillie favorablement par Ottawa samedi. « La tournure des événements en Ukraine aujourd'hui constitue un pas important pour libérer l'Ukraine de la violence dans laquelle était tombé le régime Ianoukovitch, a résumé le ministre canadien des Affaires étrangères, John Baird, par voie de communiqué. Nous appuyons de tout cœur l'accord intervenu pour mettre un terme à la violence [...] et s'orienter vers un gouvernement de coalition et des élections anticipées. Nous appuyons également la décision de libérer de prison l'ancienne première ministre Ioulia Timochenko. »

Timochenko, figure de la révolution ukrainienne de 2004, a été accueillie en sauveuse samedi soir par les opposants au régime Ianoukovitch. Dimanche, elle a toutefois indiqué ne pas vouloir redevenir chef du gouvernement. « Je vous demande de ne pas envisager ma candidature pour le poste de premier ministre », a-t-elle écrit sur le site Internet de sa formation politique.

Néanmoins, une porte-parole de son parti a indiqué à l'AFP que l'ancienne prisonnière allait consacrer sa première journée de liberté à rencontrer des ambassadeurs occidentaux avant de rendre visite à sa mère, à Dnipropetrovsk, dans l'est du pays. Une entrevue avec la chancelière allemande, Angela Merkel, est déjà en préparation. Les deux femmes « ont convenu de se rencontrer très prochainement », a indiqué le parti Batkivchtchina dans un communiqué. Mme Merkel a salué la libération de Mme Timochenko et a souligné que son retour dans la grande politique serait un facteur important pour stabiliser la situation en Ukraine, préserver l'unité et la remet-



Des gens de tous âges et de tous milieux se recueillent sur la place de l'Indépendance dimanche à Kiev.

LOUISA GOULIAMAKI AGENCE FRANCE-PRESSE

tre sur voie des réformes européennes ».

La diplomatie en action

L'Ukraine s'est retrouvée dimanche au cœur des conversations téléphoniques entre la chancelière allemande, le président français et le président russe. François Hollande a salué « la transition démocratique qui s'engage », mais également souligné que « l'unité et l'intégrité territoriale du pays doivent être respectées ». « La France entend accompagner le processus en cours et appuyer pleinement, avec l'aide de l'Union européenne, les réformes politiques et la modernisation économique de l'Ukraine », a indiqué l'Élysée.

La haute représentante de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, se rendra à Kiev lundi, où elle entend discuter des mesures à prendre pour mettre fin à la crise politique et pour stabiliser l'économie du pays, a annoncé dimanche sa porte-parole. Pour sa part, la responsable américaine pour la sécurité, Susan Rice, a prévenu la Russie qu'une intervention militaire de sa part en Ukraine serait une « grave erreur ». Les États-Unis et la Russie ont un rapport tendu sur la question ukrainienne depuis le début de la crise. « Ce n'est pas dans l'intérêt de l'Ukraine, de la Russie, de l'Europe ou des États-Unis de voir un pays éclater », a-t-

elle indiqué sur les ondes du réseau NBC.

Alors que l'Ukraine se prépare à écrire l'après Viktor Ianoukovitch, l'ex-président a été lâché dimanche par son propre parti, qui l'a jugé « responsable des événements tragiques » en Ukraine et a condamné sa « trahison » dans un communiqué. « L'Ukraine a été trahie, les Ukrainiens dressés les uns contre les autres », a déclaré le Parti des régions, soulignant « la responsabilité de Ianoukovitch et de ses proches ».

Le ministre de la Santé a indiqué que, depuis le 18 février, pas moins de 88 personnes, principalement des manifestants, ont perdu la vie dans la répression sanglante commandée par Ianoukovitch. Dimanche, la Maïdan, place de l'Indépendance à Kiev, était toujours noire de monde, les groupes d'opposition ayant demandé aux citoyens de ne pas se disperser. Il y avait des gens de tous âges et de tous milieux, y compris des parents avec leurs poussettes, venus apporter des fleurs ou allumer des cierges devant une multitude de chapelles improvisées, a constaté l'AFP. « On n'a pas le droit d'oublier », proclamait une pancarte sur l'une d'elles, entourée d'icônes.

Avec l'Agence France-Presse
Le Devoir

WAPIKONI

SUIITE DE LA PAGE 1

la relève emblématique du Wapikoni, témoins d'hier, prophètes de l'avenir, prendront la parole. Manon Barbeau aussi.

Les jours précédents, elle a fait le tour des cinq communautés de la tournée d'origine pour remettre un boîtier anniversaire aux Conseils de bande. À eux, la primeur des célébrations.

Au départ, une seule roulotte avait fait cinq escales. « Aujourd'hui, on en a quatre, dit-elle : deux neuves, deux vieilles, pour 25 escales au Québec, mais aussi au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta. Une équipe au Chili est dirigée par Elisa Moar, une autre au Panama par Marie-Pier Otawa. » Elle rêve aux horizons déployés.

Trois mille jeunes issus de neuf nations et de 25 communautés ont enfanté plus de 600 courts métrages, récolté 80 prix sur la route des festivals avec ce projet-là. L'ONU a reconnu l'organisme il y a deux ans. Qui dit mieux ?

Sa vraie fierté est ailleurs. En 2004, le rappeur Samian a fait ses débuts au Wapikoni, quand le studio mobile s'arrêta dans sa communauté algonquienne de Pikogan. Manon Barbeau me parle aussi de Raymond Caplin, un jeune Micmac de Listuguj. « Son père trouvait qu'il ne faisait rien de sa vie... sauf dessiner. Il avait un talent fou. Aujourd'hui, Raymond étudie à Concordia en dessins animés. L'école des Gobelins, à Paris, lui a offert un séjour dans sa classe d'été, tous frais payés. On était si heureux... »

Création collective

Quand des voix lui reprochent d'avoir mis en veilleuse sa propre carrière de cinéaste au profit d'un projet collectif, elle reste sidérée, dit trouver sa griffe dans tant de films où elle conseilla ceci, arrangea cela, estime que l'œuvre communique l'englobe et la dépasse. Sa fille, la cinéaste Anaïs Barbeau-Lavalette, est une des aidantes formatrices de Wapikoni. Au bu-

reau central, à Montréal, ils sont une quinzaine d'employés à temps plein ou partiel. Une ruche.

« Il y a deux ans, on a failli mourir, rappelle la fondatrice. Services Canada nous avait amputés de la moitié de notre budget. On pensait que c'était fini. » Comme une vague, son organisme a reçu de plein fouet le soutien massif des Premières Nations, de la population, d'autres ministères canadiens, de celui de la Culture au Québec.

Le Wapikoni est soutenu de l'intérieur : des Conseils de bande aux radios communautaires, en passant par les écoles, les services de prévention du suicide et de la toxicomanie.

Manon Barbeau rêve que les événements entourant l'anniversaire puissent propulser le Wapikoni pour les dix années à venir.

À Paris, du 7 au 21 mars, l'UNESCO lui a donné carte blanche à son siège social. Elle présentera une douzaine de films de femmes du Wapikoni, également certains de ses propres documentaires, dont *Les enfants de Refus global* et *De mémoire de chats — les ruelles*. Sa hâte : participer au 1^{er} Colloque international pour la création du regroupement des communicateurs des peuples premiers, les 31 juillet et 1^{er} août, à la Grande Bibliothèque. « Avec le festival *Présence autochtone*, on veut créer ce regroupement pour faciliter les échanges entre créateurs partenaires d'Amazonie, d'ici ou d'ailleurs, développer des vidéoconférences, aller chez les Kanaks de Nouvelle-Calédonie, ou en Finlande chez les Samis. »

Du cinq mars au 24 avril, La Cinémathèque québécoise, en coup de chapeau, projettera un florilège des courts métrages du Wapikoni, avant chaque film de sa rétrospective Orson Welles. Ça a la grise aussi.

En dix ans, les choses ont changé chez les Premières Nations, constate-t-elle. « Avec *Idle No More*, la jeune génération est entrée dans la rencontre, l'ouverture, l'affirmation. Aux débuts de Wapikoni, les aînés se montraient méfiants envers la caméra. Désormais, ils l'utilisent pour transmettre leur savoir. À la Romaine, Kevin Bellefleur a filmé ses grands-parents, chasseurs d'écureuils. Ça ne se serait pas produit au début. Mais il y a encore

des sujets délicats, l'usage des plantes médicinales, par exemple. Trop de monde a voulu exploiter leurs connaissances à des fins commerciales. »

Elle pense à tout ce qui reste à faire, espère laisser une trace chez les communautés autochtones. Mais des empreintes solides sont coulées dans son sillage depuis bien longtemps. Une décennie, c'est un éclair et une éternité.

Le Devoir

Manon Barbeau en cinq dates

1991: Publication de son roman *Merlyne*, aux éditions du Boréal.

1998: Lancement choc de son documentaire *Les enfants de Refus global*. Fille du peintre Marcel Barbeau, elle avait souffert, comme plusieurs enfants des signataires du Manifeste *Refus global*, de s'être sentie négligée par des parents artistes en quête de liberté. Le film, primé à Toronto, à Yorkton et à Paris, fit scandale dans l'entourage des automatistes.

1999: Lancement de son documentaire *L'armée de l'ombre*, réalisé avec de jeunes itinérants de Québec. Prix Gémeaux du meilleur documentaire.

2004: Elle fonde le Wapikoni mobile : roulotte studio qui prend la direction de réserves autochtones, afin d'encourager les jeunes à faire des vidéos et des vidéoclips. Dans une même foulée, elle fonde aussi Vidéo Paradiso, autre studio ambulatoire pour les jeunes marginaux et itinérants du centre-ville de Montréal.

2006: Elle fonde la Maison des cultures nomades, consacrée aux spectacles multimédias avec des artistes des Premières Nations et de différentes communautés culturelles.

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h Renseignements et administration : 514 985-3333

Le Devoir sur ledevoir.com

sur Facebook et sur Twitter